

MISE A DISPOSITION DU 3ème AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 octobre 2025

BNP Paribas annonce que le 3^{ème} amendement au Document d'enregistrement universel et Rapport financier annuel 2024 en langue française a été publié.

Cet amendement a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 octobre 2025 sous le n° D.25-0121-A03.

Ce document est disponible sur le site internet de BNP Paribas à l'adresse https://invest.bnpparibas/recherche/rapports/documents/rapports-financiers-et-sociaux et sur le site internet de l'AMF.